

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION : AGIR POUR LA LECTURE

Le ministère de la Culture et de la Communication, par l'intermédiaire de la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles / Service du Livre et de la Lecture, travaille à la sensibilisation au livre et à la lecture, de la petite enfance à l'adolescence, accompagne les bibliothèques dans le développement de leurs projets et soutient la diversité de la production jeunesse, notamment via son principal opérateur le Centre National du Livre.

Plusieurs opérations nationales, dont la grande fête de la littérature de jeunesse Lire en Short, et l'opération Premières Pages, contribuent à amener le livre aux enfants et aux jeunes, et à mettre en valeur la littérature jeunesse.

Le ministère de la Culture et de la Communication (Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles / Service du Livre et de la Lecture) accueille sur son stand plusieurs associations dont il soutient les actions et avec lesquelles il travaille à l'accès au livre et à la lecture pour tous et à tout âge.

ACCES

L'association A.C.C.E.S. (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) a été créée en 1982 à la suite du colloque *Apprentissage et pratique de la lecture à l'école*, tenu en 1979 à Paris sous l'égide du Ministère de l'Éducation nationale.

Parmi ses fondateurs, le professeur René Diatkine, (psychiatre et psychanalyste) premier président d'A.C.C.E.S., le docteur Tony Lainé (psychiatre et psychanalyste) et le docteur Marie Bonnafé (psychiatre et psychanalyste) actuelle présidente de l'association.

A.C.C.E.S. s'est fixé pour objectifs d'améliorer les conditions d'acquisition de la lecture et de l'écriture grâce à la découverte de la langue écrite dès le plus jeune âge ; de développer d'une façon harmonieuse la personnalité de l'enfant ; et de travailler à l'égalité des chances de réussite et d'insertion sociale en s'adressant aux tout-petits et à leur entourage.

Informations pratiques :

A.C.C.E.S.

Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations
28 rue Godefroy Cavaignac, 75011 Paris | M° Voltaire ou Bastille

Tél. : 01 43 73 83 53 | Fax : 01 43 73 83 72

Courriel : secretariat@acces-lirabebe.fr

www.acces-lirabebe.fr

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE RONDE

La Petite Bibliothèque Ronde, structure créée sous l'impulsion du mécène Anne Gruner Schlumberger, a fêté ses 50 ans d'existence en 2015.

Construite au cœur de la Cité de la Plaine à Clamart par les architectes de l'Atelier de Montrouge, la bibliothèque et son mobilier sont classés au titre des monuments historiques depuis 2009.

Son caractère associatif, propice à l'innovation, permet à la Petite Bibliothèque Ronde d'expérimenter de nouvelles pistes d'action en matière de lecture publique et de numérique pour les enfants de 0 à 12 ans. Conçue comme une maison ouverte pour tous, la bibliothèque participe pleinement à la vie du quartier en tant que lieu de proximité et de vivre-ensemble.

Informations pratiques :

Cité de la Plaine, 14 rue de Champagne, 92 140 Clamart

Tél. : 01 41 36 04 30

Courriel : petite.biblio.ronde@gmail.com

www.lapetitebibliothequeronde.com

Horaires

Mardi et jeudi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h (réservé aux 0-3ans) / 14h30-17h

Samedi et dimanche : 14h30-17h

Vacances scolaires : horaires élargis, consulter le site internet

LIRE ET FAIRE LIRE : PARTAGEZ VOTRE PLAISIR DE LA LECTURE AVEC LES ENFANTS

Lire et faire lire (association de loi 1901) est un programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle soutenu par un comité de soutien de 170 auteurs. Aujourd'hui, 17200 bénévoles de plus de 50 ans animent des séances de lecture auprès des enfants dans 9400 structures d'accueil (écoles, structures « petite enfance », bibliothèques, associations socio-culturelles, accueils de loisirs, structures médico-sociales...). Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe (2 à 6 enfants maximum), une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Le programme *Lire et faire lire* est porté sur l'ensemble du territoire par la Ligue de l'enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales. Un site internet www.lireetfairelire.org permet aux structures éducatives volontaires et aux bénévoles d'entrer en contact avec le coordinateur Lire et faire lire de leur département.

Lire et faire lire, 3 rue Récamier 75007 Paris

Tél. : 01 43 58 96 27

www.lireetfairelire.org

ATD QUART MONDE

Les Editions Quart Monde sont la branche éditoriale d'ATD Quart Monde, mouvement international, sans appartenance politique ni confessionnelle. Ses actions visent à détruire la misère par l'accès de tous aux droits fondamentaux. L'ONG développe l'accès au savoir, à la culture, à la prise de parole (bibliothèques de rue, festivals des arts et des savoirs, universités populaires Quart Monde...). Elle se mobilise afin qu'aux plans local, national et international, les personnes vivant dans la grande pauvreté soient écoutées et représentées, et que la lutte contre la misère soit une priorité (actions auprès des institutions politiques, des professionnels et du grand public).

Les bibliothèques de rue d'ATD Quart Monde visent à réconcilier enfants et lecture. Chaque semaine les animateurs sont là, dans la rue, réunis autour des enfants et de beaux livres de tous éditeurs, des livres qui accrochent.

www.editionsquartmonde.org

BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES

Bibliothèques Sans Frontières est une ONG qui agit pour l'accès à l'information et à l'éducation et la promotion des cultures locales à travers la création, l'appui et le développement des bibliothèques. A travers son action, elle a un impact transversal sur l'ensemble des objectifs de développement du millénaire depuis l'élimination de l'extrême pauvreté jusqu'à l'amélioration de la santé ou de l'accès au droit en passant par l'éducation pour tous.

Pour cela, BSF invente la bibliothèque du 21e siècle autour de 3 grandes composantes :

- La conception et le déploiement d'outils et d'infrastructures qui constituent l'espace-temps de la bibliothèque
- La création et la curation de collections et de contenus nouveaux et existants qui renforcent la bibliothèque dans son rôle de passeur de savoir et d'informations de qualité
- Le développement du savoir-faire et des capacités des bibliothèques en matière de transformation sociale.

www.bibliosansfrontieres.org

QUAND LES LIVRES RELIENT

Association loi 1901, l'Agence quand les livres relient rassemble structures et personnes du monde du livre, de l'enfance, de la création, du soin, de l'éducation... qui mettent les albums, les enfants, la lecture au centre de leurs actions et de leurs recherches.

L'Agence assure la coordination de son réseau et diffuse les informations et actualités de ses adhérents. Elle organise des rencontres thématiques nationales et régionales. Elle apporte un soutien au développement de projets en région, par son expertise et sa diversité de points de vue. Elle construit des partenariats et réalise des missions d'études avec les institutions et organismes impliqués dans son champ d'intervention : la prévention de l'illettrisme et la lutte contre les exclusions sociales et culturelles, les liens parents-enfants autour des livres et de la lecture...

Le réseau Quand les livres relient compte aujourd'hui 130 membres - dont 60 structures - répartis sur le territoire national.

L'Agence quand les livres relient est soutenue le ministère de la Culture et de la Communication, le CGET, la Région Ile-de-France, la Fondation du Crédit Mutuel - Pôle Lecture et la Fondation SNCF.

L'Agence quand les livres relient a élaboré et coordonné plusieurs ouvrages collectifs, pour la plupart publiés aux éditions érès.

Courriel : coordination@quandleslivresrelient.fr

Tél. : 09 80 73 59 71

www.agencequandleslivresrelient.fr

LECTURE JEUNESSE

En 40 ans, Lecture Jeunesse est devenue l'association de référence sur la lecture des adolescents et des jeunes adultes. Toujours en veille, elle en suit les (r)évolutions pour devancer les besoins des médiateurs. Ses actions de terrain visent les lecteurs éloignés du livre car LJ est convaincue du rôle majeur de la lecture pour chaque individu qui deviendra citoyen. Sa spécificité est de conjuguer l'expérimentation et la recherche, avec 3 pôles d'expertise :

- Centre de ressources : Publication de Lecture Jeune, la revue trimestrielle sur les cultures et les littératures des adolescents et des jeunes adultes, Colloques, Publication de rapports de recherche.
- Centre de formation : France et étranger, Rencontres d'auteurs, éditeurs et modération de tables rondes, Conférences et stages à la carte.
- Actions en direction des adolescents : Expérimentations de terrain et modélisation, Missions de conseil.

www.lecturejeunesse.org

PRIX CHRONOS | UNIOPSS

UNION NATIONALE INTERFÉDÉRALE DES ŒUVRES ET ORGANISMES PRIVÉS NON LUCRATIFS SANITAIRES ET SOCIAUX

Association reconnue d'utilité publique créée en 1947, l'Uniopss a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité, engagés aux côtés des personnes vulnérables et fragiles. L'Uniopss a repris en 2014 la gestion du Prix Chronos de littérature qui, depuis plus de 20 ans, s'attache à faire réfléchir les jurés sur le parcours de vie et la valeur de tous les temps de la vie, les relations entre les générations, la vieillesse, la mort, les secrets de famille ainsi que la transmission des savoirs. Le Prix Chronos de littérature est divisé en six niveaux de lecture, de la grande maternelle à l'âge adulte, proposant chacun une sélection de quatre livres. Depuis sa création, plus de 500 000 jurés de 5 à plus de 100 ans ont participé au Prix.

www.uniopss.asso.fr

« Le projet Premières pages invite les adultes qui vivent avec un tout jeune enfant à le prendre par la main, par la page...
À nourrir son intense appétit de comprendre le monde et d'y prendre sa place. »

Jeanne Ashbé, auteure jeunesse, marraine de l'opération Premières Pages.

Lancée en 2009, l'opération « Premières Pages » initiée par le ministère de la Culture et de la Communication a pour but de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'importance de la lecture, dès le plus jeune âge ; de favoriser la construction de partenariats entre les secteurs du livre et ceux de la petite enfance ; de valoriser la diversité de la littérature jeunesse.

Durant les quatre premières années, l'opération consistait à offrir, à chaque naissance ou à l'adoption d'un enfant, un lot constitué d'un album original, d'un guide à destination des parents et des conseils de lecture.

À l'issue d'une évaluation menée en 2012, le Service du Livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication a proposé de nouveaux contours de l'opération avec une inscription plus forte dans les territoires. L'opération Premières Pages s'est notamment inscrite dans le cadre des actions menées pour la prévention de l'illettrisme et dans le développement du projet national d'Éducation artistique et culturelle (EAC), qui vise à favoriser dès le plus jeune âge le développement d'une sensibilité culturelle et artistique. Des dynamiques émanant des territoires se sont substituées au principe de l'album choisi et diffusé au niveau national.

L'opération touche 150 000 naissances en 2015, dans 16 départements (l'Ain, l'Aveyron, le Cantal, la Creuse, les Hautes-Alpes, l'Hérault, la Dordogne, le Lot, le Nord, le Pas-de-Calais, le Puy-de-Dôme, les Pyrénées-Atlantiques, les Pyrénées-Orientales, la Somme, la Savoie et la Réunion), 3 communautés d'agglomération (le Val-Maubuée en Seine-et-Marne, la communauté d'agglomération du Ventoux-Comtat Venaissin dans le Vaucluse et la communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis dans les Alpes-Maritimes) et 2 communes (Argenteuil dans le Val d'Oise et Tinqueux dans la Marne).

Tandis que Jeanne Ashbé a bien voulu accepter de devenir la marraine de l'opération pour 2015-2016, l'UNAF est devenu le nouveau partenaire national de l'opération.

Toute collectivité ou groupement de collectivités peut demander à participer à l'opération « Premières Pages » en soumettant un projet au ministère de la Culture et de la Communication avant le 31 décembre 2015.

Les projets doivent s'attacher à sensibiliser les enfants de 0-3 ans et leurs familles à la lecture, si possible sous la forme de parcours organisés dans le temps afin de familiariser enfants et familles à l'importance du livre et de la lecture.

La qualité des dossiers est évaluée en fonction des actions proposées : nature des actions (par exemple inscription offerte en bibliothèque, prêt de sélections de documents, séances d'animations, lectures à destination des bébés et des très jeunes enfants en présence de leurs parents ou de l'entourage, remise d'un livre, opérations de formation à destination des familles et des professionnels, etc.), partenaires impliqués (crèches, PMI, bibliothèques, librairies, écoles maternelles...) et évaluation envisagée.

La lecture et la diffusion de livres doivent occuper une place centrale dans les projets. Une priorité est accordée aux projets favorisant particulièrement l'ouverture vers les disciplines artistiques et la culture. L'État assurera la labellisation « Premières pages » des projets retenus, la coordination et la communication nationale de l'opération à travers un site dédié et, le cas échéant, une participation au financement des projets territoriaux.


Pour 2016 il s'agit :

- d'étendre l'opération à de nouveaux départements et à de nouvelles collectivités, pour un objectif de 200 000 naissances touchées à travers le territoire ;
- de diversifier les projets développés dans le cadre de l'opération, et de les valoriser au travers du nouveau site www.premierespages.fr ;
- de rendre plus lisible la manifestation au niveau national, via les réseaux sociaux notamment ;
- de procéder à une nouvelle évaluation de l'opération, qui prenne en compte la diversité des actions construites dans le cadre des projets des territoires.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.premierespages.fr

 @premierespapes

 Premières Pages ».

Colin Sidre,

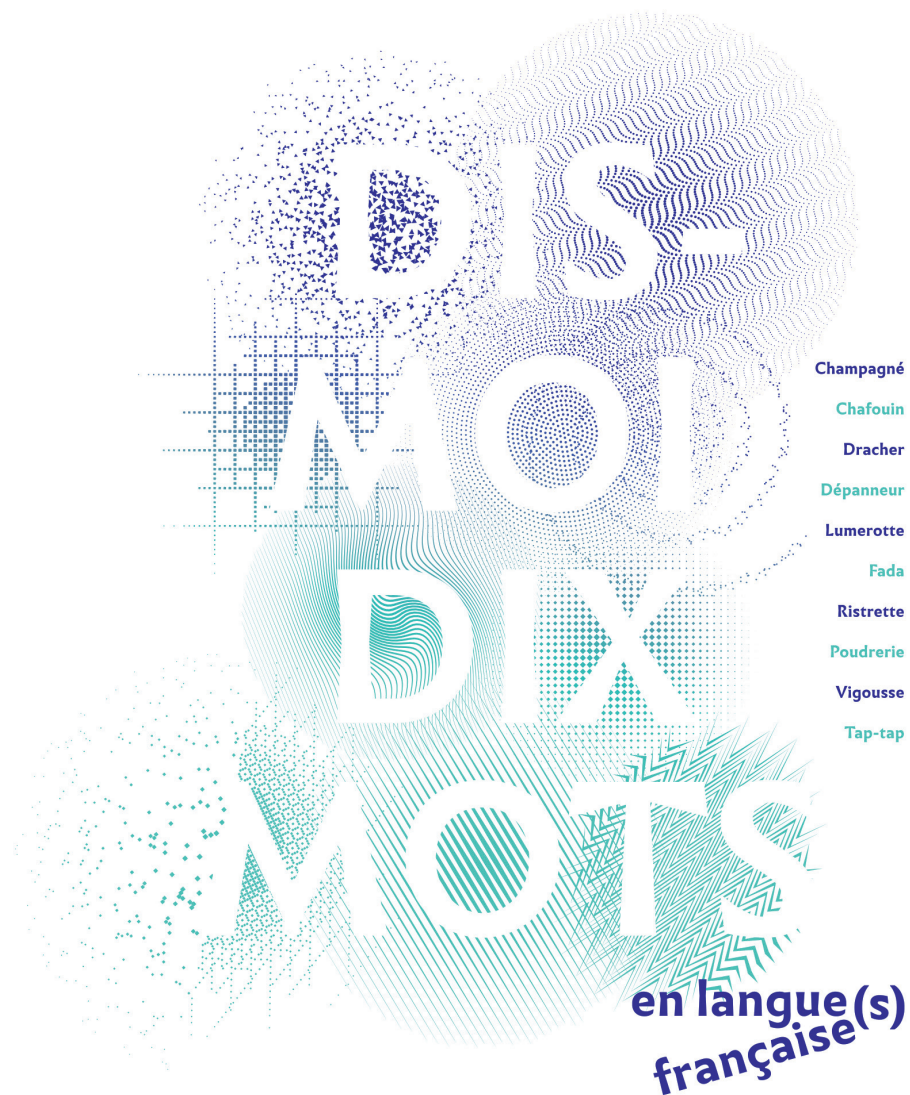
chargé de missions publics
jeunes, éducation artistique et
culturelle et cohésion sociale.

Tél. : 01 40 15 75 01

colin.sidre@culture.gouv.fr

Les bibliothèques, lieu essentiel de la construction de soi

Première institution culturelle de proximité en France, les bibliothèques sont un lieu essentiel pour la construction de soi dès le plus jeune âge. Il y a cinquante ans, la création de la Joie par les livres à Clamart a mis en évidence l'importance des publics d'enfants et de jeunes dans les établissements. Avec Premières Pages, dès la petite enfance, des bébés lecteurs rencontrent des bibliothécaires, dans ou hors de la bibliothèque, et découvrent le livre. En s'investissant dans l'éducation artistique et culturelle, en défendant le libre-accès de chacun à la culture, en contribuant à l'ouverture sur le monde et à la découverte de soi, les bibliothèques œuvrent à la cohésion sociale.



« Dis-moi dix mots » est une opération de sensibilisation à la langue française organisée par le ministère de la Culture et de la Communication.

Chacun est invité, de septembre à juin, à exprimer sa curiosité ou sa créativité littéraire ou artistique à partir de dix mots. Ces mots sont choisis, chaque année, par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui représente 80 États et gouvernements). Ils sont reliés entre eux par un thème illustrant une caractéristique propre à notre langue.

Ainsi, cette nouvelle édition 2015-2016 met à l'honneur les variétés du français. S'il y a une seule langue française partagée par 274 millions de locuteurs dans le monde, celle-ci est riche de la diversité de ses expressions. Les dix mots choisis invitent à partir à la découverte du français parlé dans les différents territoires de la Francophonie : en France « **chafouin** » et « **fada** », au Québec « **poudrerie** » et « **dépanneur** », en Belgique « **lumerotte** » et « **dracher** », en Suisse « **ristrette** » et « **vigousse** », en Haïti « **tap-tap** » et au Congo « **champagné** ».

Ces mots offrent la possibilité de réaliser des projets artistiques susceptibles d'être présentés à l'occasion de la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* (12-20 mars 2016). De nombreuses ressources (brochure pédagogique, exposition, fiche FLE, vidéos...) sont disponibles gratuitement en téléchargement et en format papier à commander sur le site dismoidixmots.culture.fr.

PLUS D'INFORMATIONS : dismoidixmots.culture.fr et facebook.com/dismoidixmots

CONTACTS :

dismoidixmots.dgflff@culture.gouv.fr

Stéphanie GUYARD | Tél. : 01 40 15 36 81 : chef de la mission sensibilisation et développement des publics

Marie-Pierre DUPOUX | Tél. : 01 40 15 36 83 : commande de matériel et accompagnement des structures

Elise DUMONTEIL | Tél. : 01 40 15 36 68 : site internet, réseaux sociaux numériques et label « Villes et villages partenaires »